

Fibre, état des lieux de la commune de Malons et Elze

Contexte : Les 4 et 5 Octobre 2022 nous avons fait l'état des lieux de la commune de Malons et Elze pour l'arrivée de la Fibre.

Étaient présent.es : Johann MALLET (JSC), Jean OLIVA (Maire), Titouan COLADON (3ème adjoint), Anne GUASTELLA (commission Téléphonie Internet) et Franck BERNON (commission Téléphonie Internet).

Nous avons parcouru tous les hameaux de la commune, un par un, en étudiant les passages où des nouveaux poteaux devront être posés à cause de l'impossibilité de déployer la fibre à travers ravins, forêts et taillis (voir reportage photos).

Ce document est accompagné d'un dossier photos, classées par hameau et d'une carte de la commune résumant le tracé planifié de la fibre et les tronçons où des nouveaux poteaux devront être installés.

Hameaux de la commune :

Malons

Nombre de maisons: 26

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 0m

Description : Suivre le réseau actuel

La Rousse

Nombre de maisons: 5

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 1150m

Description : Nouveaux poteaux à installer côté montagne en partant de la D155. La ligne Orange passe dans la forêt, sans aucun accès.

La Rouvière

Nombre de maisons: 4

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 1400m (communs au Faget) + 200m à enterrer dans le chemin en terre pour atteindre la Rouvière. La ligne Orange passe dans la forêt, sans aucun accès.

Description : Poteaux côté montagne, communs au Faget.

Le Faget

Nombre de maisons: 6

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 2100m (depuis la Rouvière).

Description : À installer côté montagne. La ligne Orange passe dans la forêt, sans aucun accès.

Las Paouses

Nombre de maisons: 2

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 160m

Description : Bord de la D901, il faut rajouter 160m de poteaux jusqu'au carrefour de la Boissière.

La Boissière

Nombre de maisons: 29

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 4250m + 110m à enterrer pour atteindre le centre du hameau.

Description : Poteaux à installer côté montagne. La ligne Orange passe dans la forêt, sans aucun accès. Voir plan en annexe pour la partie à enterrer.

Lou Palet

Nombre de maisons: 1

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 1500m (du carrefour de la Boissière jusqu'au carrefour d'Elze).

Description : Les poteaux sont à installer le long de la D901.

Elze

Nombre de maisons: 46

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 900m (en 4 bouts séparés).

Description : Un premier tronçon pour le deuxième virage (en partant du haut). Un deuxième tronçon entre le carrefour du château jusqu'au carrefour de la Brousse. Un troisième tronçon jusqu'aux Masades. Un quatrième tronçon pour le chemin du château et les autres habitations. Il faudra prévoir un poteau supplémentaire pour desservir le Mas del Chamoun en partant de la route. Voir plan en annexe.

Vézolles

Nombre de maisons: 6

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 0m

Description : Penser à prévoir un PBO. Il y aura besoin d'enterrer sur quelques mètres (ou d'ajouter un poteau) pour amener la fibre près du boîtier contenant les fourreaux en haut du hameau.

Le Mas de L'Ayre

Nombre de maisons: 2

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 0m

Description : Les maisons sont desservies par le réseau téléphonique et électrique.

Liquemialle

Nombre de maisons: 5

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 0m

Description : La ligne téléphonique passe devant les habitations.

Le Fergon

Nombre de maisons: 2

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 0m

Description : Suivre la ligne qui descend de Liquemialle au Fergon. Demander l'autorisation à M. Gilbert Venissac car la ligne passe en terrain privé.

Le Salzet

Nombre de maisons: 27

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 950m (en deux tronçons).

Description : Le premier tronçon à l'embranchement pour le Salzet en venant du Pradal. Un second tronçon pour arriver au hameau du Salzet. Penser à placer un poteau sur la route au dessus de la maison de M. Bertrand Dufloux (un peu avant le hameau).

Le Pradal

Nombre de maisons: 15

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 600m

Description : Pour suivre la route et éviter de couper en forêt. Un PBO à placer sur un poteau existant mais en terrain privé, juste au dessus des maisons, demander l'autorisation.

Pialouzet de Liquemiaille

Nombre de maisons: 5

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 0m

Description : La ligne arrive déjà jusqu'au hameau.

Bournaves

Nombre de maisons: 17

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 1400m + 800m à enterrer ou trouver une autre solution.

Description : Le réseau actuel est enterré sur ces 800m, il faut se renseigner s'il y a un fourreau disponible. Voir plan en annexe.

Le Frontal

Nombre de maisons: 42

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 0m + 400m à enterrer sur une voie goudronnée.

Description : La partie du Frontal Haut serait à enterrer. Voir plan en annexe.

La Playsse

Nombre de maisons: 9

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 330m

Description : Poser les nouveaux poteaux le long de la route.

Pialouzet de Gagnière

Nombre de maisons: 10

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 0m

Description : La ligne Orange arrive déjà au hameau

Valouze

Nombre de maisons: 14

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 0m

Description : La ligne Orange arrive déjà au hameau

Cessenades

Nombre de maisons: 25

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 0m + 120m à enterrer.

Description : L'eau, l'électricité et le téléphone sont déjà enterrés sur ces 120m, il faut se renseigner s'il y a un fourreau disponible. S'il n'y a pas de fourreau disponible, il faut envisager l'option d'enterrer par la route. Voir plan en annexe.

Total de la commune de Malons et Elze

Nombre de maisons: Environ 300.

Nombre de mètres sur lesquels des nouveaux poteaux devront être installés : 14 740m.

Nombre de mètre sur lesquels il faudrait enterrer : 510m + 920m (si fourreau non disponible).

Nombre de km de Fibre à déployer : 43km.

Utilisation de la fibre MED déjà enfouie sur la D155.

Il y a probablement un fourreau disponible entre Malons et 200m après le croisement de Bournaves car la fibre MED a été installé il y a peu de temps.

Conclusion

Nous remercions grandement M. Johann Mallet pour sa disponibilité. Ensemble nous avons fait le constat de l'ampleur des travaux à réaliser pour que l'engagement de connecter toutes les habitations à la fibre soit tenu.